

Le Maroc pays sûr

L'état se resserre de plus en plus autour des migrants irréguliers des pays du Benelux. De nouvelles mesures les visant sont en cours de préparation par les autorités néerlandaises et belges. Elles ciblent notamment les Marocains et les Algériens considérés comme ressortissants de pays dits « sûrs ».

Selon le site de la chaîne de télévision d'information continue RT, Klaas Dijkhoff, secrétaire d'Etat à la Justice et la Sécurité des Pays-Bas, a décidé de mettre un terme aux versements des primes destinées aux migrants irréguliers en provenance du Maroc et de l'Algérie qui acceptent de quitter volontairement la Hollande. D'après lui, ces « aides au départ » sont un privilège injustement concédé qui laissent à penser que les Pays-Bas

sont « un grand sac plein d'argent où l'on peut venir puiser à sa guise », tout en précisant que ces ressortissants savent d'emblée qu'ils ont peu de chance d'obtenir un titre de séjour. Certaines sources ont également mis en relief le fait que les Marocains sont en tête du classement par nationalité des demandeurs d'asile aux Pays-Bas, suivis par les Algériens.

De son côté, la Belgique prévoit de durcir davantage le ton face aux ressortissants de ces deux pays. Theo Francken, secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, compte élargir la liste belge des pays sûrs en y ajoutant l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, le Bénin, le Sénégal et la Moldavie, rapporte le site de RT d'après certains organes de presse

belges. Selon ces derniers, le but recherché par l'élargissement de cette liste est d'anéantir les chances des ressortissants de ces pays d'obtenir l'asile en Belgique et donc de faciliter leur rapatriement rapide vers leurs pays d'origine.

Les autorités néerlandaises et belges ne font, en effet, qu'emboîter le pas à l'Allemagne qui s'érige dernièrement en avant-garde des pays européens en matière d'expulsion rapide des migrants. Berlin considère déjà le Maroc, l'Algérie et la Tunisie comme « pays sûrs ». Un projet de loi a même été adopté dans ce sens en attendant son approbation par le Bundesrat (Chambre haute du Parlement). Selon certaines statistiques relayées par le site Politico, spécialiste en

politiques de l'UE, près de 26.000 Maghrébins ont demandé l'asile en Allemagne en 2015. Le ministère de l'Intérieur allemand a précisé que le nombre de demandeurs d'asile algériens s'élevait à 2.296 en décembre dernier contre 847 en juin de la même année, alors que sur la même période, le nombre de Marocains est passé de 368 à 2.896.

Sur ce nombre important, moins de 1% des dossiers déposés ont été acceptés pour les Algériens, 2,3% pour les Marocains et 0% pour les Tunisiens.

Pourtant, et malgré le nombre important des personnes déboutées, seulement 136 migrants de ces pays ont été expulsés au cours de l'année dernière, étant entendu que près de 7.000 Maghrébins sont éti-

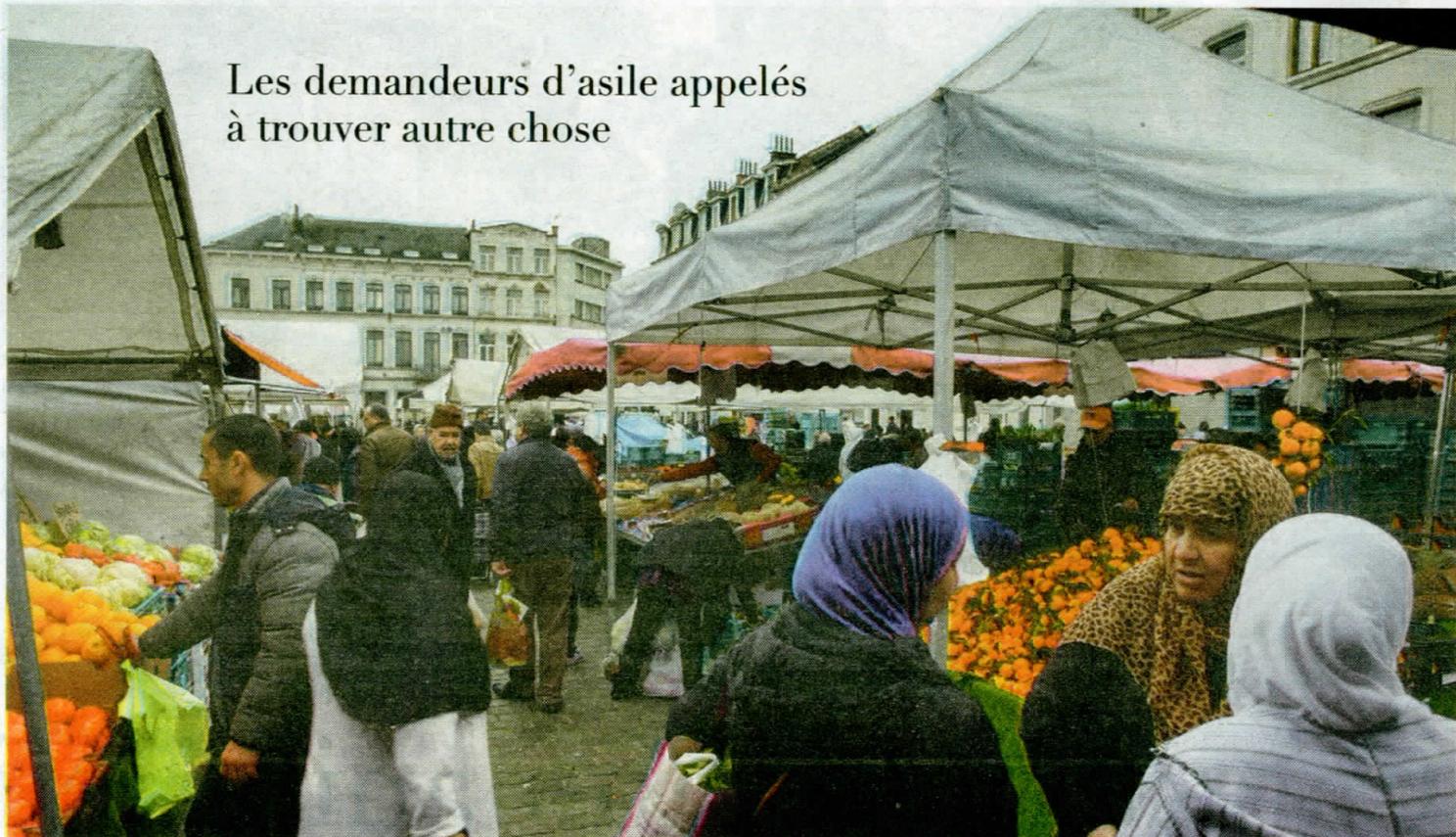
quetés comme des personnes « obligées de quitter le pays ».

Pour accélérer le processus d'expulsion, la chancelière Angela Merkel estime que l'Europe doit négocier des accords de réadmission avec les pays africains comme ce fut le cas dernièrement avec la Tunisie. A ce propos, elle a entrepris une offensive diplomatique de charme auprès de certains pays du continent noir dont le Niger, le Mali et l'Ethiopie considérés comme des pays de transit.

L'UE envisage également de signer des accords de migration avec ces pays ainsi qu'avec le Nigeria et le Sénégal et même avec le Soudan, dont le président a été accusé de crimes de guerre.

Hassan Bentaleb

Les demandeurs d'asile appelés à trouver autre chose



“

Les Pays-Bas et la Belgique se veulent intransigeants envers les migrants marocains et algériens

Libération

Directeur : **Habib El Malki**

Directeur de la rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 7961

Mercredi 30 Novembre 2016

Le Maroc pays sûr

Les demandeurs d'asile appelés à trouver autre chose

Les Pays-Bas et la Belgique se veulent intransigeants envers les migrants marocains et algériens

